

Liège à nouveau en pano

PRISE DE VUE



Tout comme le premier ouvrage, ce second opus devrait être offert comme cadeau protocolaire par le gouverneur de la province de Liège, le libéral Michel Foret.

Le 2^e tome de *Liège panoramique* sortira le 28 novembre, il s'axe plus sur Liège province

LIÈGE On se souvient de la place Saint-Lambert, de la cathédrale Saint-Paul, du stade du Standard, etc. tous en prises de vue panoramique. Voici la Meuse, le palais des Princes-Évêques mais aussi le barrage de la Gileppe, les bois de

Spa ou encore la cascade de Coö, à nouveau en prise de la même façon. Il y a deux ans tout juste, le livre *Liège panoramique*, premier du nom, sortait dans toutes les librairies de la cité Ardente.

FIN NOVEMBRE 2008, le 28 exactement, *Liège panoramique II, villes et province*, sera disponible et se présente dans la parfaite continuité du premier tome qui

s'était vendu à 2.500 exemplaires au prix (inchangé) de 25,95 €.

Plus ouvert aux autres villes liégeoises et surtout répondant à une demande, tel peut se définir le deuxième exemplaire de *Liège panoramique*.

"Nous sommes allés chercher les endroits auxquels on avait déjà pensé", explique Patrick Christodouléas, co-auteur avec Philippe Debooser des ouvrages. "Et puis,

comme nous avons eu un grand retour des lecteurs avec le premier ouvrage, on nous a conseillé d'aller photographier d'autres endroits."

LA TECHNIQUE, quant à elle, reste la même, tout comme l'objectif poursuivi. "Certaines photos peuvent atteindre 32 clichés, mais en moyenne on en compte une dizaine par image", continue le photographe. "Ce que nous désirons, c'est

que les gens reconnaissent tout en offrant un autre regard sur ces points clés".

Citons donc parmi les quelques images la place Verte à Verriers, le casino de Spa, le lac de la Gileppe (avec sur une seule image le lion et les deux tours dans l'eau) ou encore le passage Lemonier pris du centre... dans son intégralité.

Marc Bechet

L'orage gronde plus que jamais

Un vent de tempête qui ne semble pas vouloir se calmer

HUY Ce n'est plus seulement la patinoire qui inquiète dans les rangs du PS, où l'échevin Eric Dosogne, responsable d'une gestion plus que médiocre de ce dossier, reste inquiet.

Car une chose est certaine : à part un miracle, on ne voit pas ce qui pourrait apporter à Huy une patinoire et surtout éviter de voir la ville être l'objet d'une action en justice des deux propriétaires de patinoire successivement cités comme lauréats du marché.

ALORS QUE L'ÉCHEVIN du Tourisme tremble, le président du CHRH fait des vagues. Il persiste et signe en refusant de se plier aux souhaits de la fédération du PS qui a décidé de reprendre les choses en main en demandant à ses affiliés de permettre à tous les administrateurs de l'hôpital d'accéder aux pièces relatives aux éventuels abus et vols qui continuent de peser sur le CHRH.

Le président de l'hôpital n'en démord pas : c'est son USC qui peut lui indiquer une marche à

suivre et non sa fédération. Reste qu'au sein du conseil d'administration, Pierre Tilkin ne sera pas le seul socialiste appelé à voter. D'autres se sont déjà engagés à suivre le mot d'ordre du parti.

La patinoire inquiète. Le CHRH divise de plus en plus à l'aube d'un conseil prédit explosif

Au MR, le son de cloche est identique : "accès aux pièces, il doit y avoir". Car depuis que le MR a suivi l'opposition et la dissidence au conseil communal, sa vision du dossier a changé. La transparence est prônée.

INUTILE DE PRÉCISER que les administrateurs de l'opposition suivront la logique qui les préside depuis une année. "Il faut faire la clarté", disent-ils en chœur. En attendant ce conseil d'administration, qui doit se tenir mercredi, la fédération du PS se réunira ce mardi dans le cadre d'une réunion où les positions de chacun seront passées au crible.

A. Vbb.

Le pont se met en place

Une des sagas malmédiennes touche enfin à sa fin

MALMEDY En 2003, un pont militaire était installé au-dessus de la Warche à hauteur de Malmédy-Expo. Une décision entièrement gratuite destinée à favoriser la circulation le temps des importants travaux de rénovation de l'avenue des Alliés.

La saga débutait alors en 2006 suite à une plainte d'Alternative, emmenée par Jean-Paul Bastin. Ce dernier avait averti le ministre Courard que le pont avait été placé sans permis.

Après une étude de la situation par le cabinet du ministre,

Robert Denis, le bourgmestre de l'époque, avait été obligé d'enlever le fameux pont. Lors de son accession au fauteuil mayoral, Jean-Paul Bastin avait étudié la question avant de finalement replacer le pont afin de permettre aux citoyens de profiter d'un itinéraire bis. La décision de placer le même type d'ouvrage avait finalement été prise...

LORS DU DERNIER CONSEIL communal, le dossier est donc revenu sur la table. Une étape indispensable pour que la Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine (GDATLP) accorde un permis d'urbanisme.

Les conseillers ont donc dû donner leur avis pour que le dossier progresse. Et rapidement ! En effet, le pont devait être placé au cours de cette semaine afin de permettre à la Foire Expo Ardennes-Eifel de pouvoir se dérouler dans les meilleures conditions. Un événement programmé ces 21, 22 et 23 novembre.

Et leur rapidité a porté ses fruits puisque le pont, qui appartient maintenant à la commune et non plus à l'armée, a été placé ce dimanche. Il sera opérationnel vendredi après que les travaux d'aménagement définitifs sont terminés.

Seb.

Vers la 37^e marche des braconniers

Cette fête récompense les jeunes parents et commémore les enfants

AMAY Manifestation incontournable à Amay, la traditionnelle Plantation de l'arbre fête sa 37^e édition.

C'est dès 1972 et sous l'impulsion du syndicat d'initiative et de l'administration communale que fut instaurée la symbolique de remettre à chaque nouveau-né de l'entité un arbre auprès duquel il pourrait gran-

dir et s'épanouir. Aujourd'hui, 36 ans plus tard, cette manifestation connaît toujours le même succès auprès des jeunes parents.

Les activités débuteront ce vendredi 21 novembre à partir de 18 h 30 par la marche des Braconniers au départ de la salle des Mirlondaines.

PROGRAMMÉE LE DIMANCHE, le plus proche de la Sainte-Catherine, la Plantation de l'arbre aura lieu le dimanche 23 no-

vembre à 10 h. Les 174 enfants, nés entre le premier juillet 2007 et le 30 juin 2008, seront fêtés par la plantation d'un arbre.

À l'issue de cette plantation fortement symbolique, les parents accompagnant leur enfant nouveau-né recevront une charte commémorative de la naissance de leur enfant et un arbre souvenir qui pourra grandir en même temps que lui et dont il pourra prendre soin.

A. Vbb.